



Reims, mercredi 2 juin 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/02751

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Inspection d'ouvrages (avec nacelle négative)**Canal de Saint-Quentin****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 31/05/2021 à 07:00 au 04/06/2021 à 19:00o **Canal de Saint-Quentin**

entre les pk 69,000 (pont de Saint-Simon) et pk 69,000 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que le Conseil Départemental de l'Aisne fera effectuer une inspection avec une nacelle négative du pont de Saint-Simon, PK 69,000, entre le 31 mai et le 4 juin 2021 inclus, sur le canal de Saint-Quentin. Ils sont invités à naviguer avec prudence à l'approche de cet ouvrage et à se conformer aux prescriptions qui pourraient leur être données par les agents de Voies Navigables de France.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

05/06/2021

Chef de la subdivision exploitation

Signé

Corinne BIETH